



# Les Nouvelles de Sibiril

Keleier Sibirill

commune.de.sibiril@wanadoo.fr

## ETAT CIVIL

### Décès :

- JACOB Marie-Thérèse, veuve PODEUR, le 14 Octobre 2020

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale aura lieu le mercredi 11 Novembre au monument aux morts. Rendez-vous devant la Mairie à 10h45. A l'issue de la cérémonie, une remise de médaille aura lieu. Merci de bien vouloir respecter les gestes barrières et le port du masque.

## RESTO DU CŒUR

Les dates d'inscriptions au RESTOS DU COEUR de St Pol de Léon pour la campagne d'hiver, sont les lundi 16 - mardi 17 et vendredi 20 NOVEMBRE 2020 - de 9 h à 11H30.

La campagne d'hiver quant à elle débutera le MARDI 24 NOVEMBRE.

## ACCUEIL TOURISTIQUE DE CLEDER 2021

L'Office de Tourisme du Léon "Roscoff Côte des Sables Enclos Paroissiaux" prépare ses actions de communication pour 2021. Afin de réactualiser les informations concernant les hébergements touristiques, les restaurants et les équipements de loisirs du territoire, nous invitons dès à présent tous les prestataires (non partenaires en 2020) de Cléder, Sibiril, Plougoulm, Tréflaouéan à se faire connaître auprès de l'accueil touristique de Cléder pour la présentation de nos offres de partenariat. Communication, offres à la carte... plusieurs nouveautés en 2021. Renseignez-vous !



## MOIS SANS TABAC : MSAP DES CARMES / SAINT POL DE LEON

Dans le cadre de l'action « Mois sans tabac », la Fondation Ildys de Roscoff en partenariat avec le Centre Communal d'Actions Sociales vous invite à profiter de plusieurs journées de sensibilisation aux dangers liés à la consommation de tabac.

Vous serez reçus par les tabacologues au sein de la Maison de Services au public (MSAP) des Carmes à Saint-Pol-de-Léon.

Pour profiter de cette action, il suffit de vous inscrire aux dates proposées :

Auprès du Centre Communal d'Actions Sociales au 02 98 69 10 44 ou à [ccas@saintpoldeleon.fr](mailto:ccas@saintpoldeleon.fr) (en précisant la date retenue)

ou auprès du centre de santé Saint Luc de Roscoff au 02 98 29 39 07 ou à [cds.tabac@ildys.org](mailto:cds.tabac@ildys.org) (en précisant la date retenue)

En raison du contexte sanitaire, le port du masque et le respect des gestes barrières (distanciation, pas d'embrassades, mouchoir à usage unique...) sont obligatoires.

Pour la sécurité de chacun, le nombre de places est limitées à 10 personnes par créneau horaire :

Mercredi 4 Novembre : 8h30 ; 9h30 ; 10h30 ; 11h30 ; 13h30 ; 14h30 ; 15h30

Mercredi 18 Novembre : 8h30 ; 9h30 ; 10h30 ; 11h30 ; 13h30 ; 14h30 ; 15h30

Jeudi 26 Novembre : 8h30 ; 9h30 ; 10h30 ; 11h30 ; 13h30 ; 14h30 ; 15h30

## ENIGME

**Que s'est-il passé le 9 novembre 1970 ?**

# LES ATELIERS NUMÉRIQUES



Gratuit - Ouvert à tous  
Inscriptions au 02.98.69.10.44



Prérequis pour l'atelier :

- Connaissances de base : souris / clavier
- Disposer d'une adresse courriel
- Venir avec un ordinateur portable, une tablette ou un smartphone  
*Vous ne disposez pas de ces équipements ? Merci de le signaler lors de votre inscription.*

Le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois  
Site MSAP à Cléder

Le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois  
Site MSAP à Saint-Pol-de-Léon

## Comment effectuer mes démarches en ligne?

de 10h à 12h

Aide aux démarches administratives en ligne. Présentation des différentes plateformes numériques.



**MSAP de Haut-Léon Communauté**  
Sur 2 sites :

- 1 rue de Plouescat à Cléder
- 29 rue des Carmes à Saint-Pol-de-Léon

Le mercredi 11 novembre étant férié, il n'y aura pas d'atelier.

## RECHERCHE DE BENEVOLES : DISTRIBUTION DU BULLETIN « LES NOUVELLES DE SIBIRIL »

La collectivité est à la recherche de bénévoles pour la distribution du Bulletin « Les Nouvelles de Sibiril » qui est édité mensuellement. Cette distribution a lieu en début de mois, dans les boîtes aux lettres de chaque habitant de Sibiril. Si cette mission vous intéresse, veuillez-vous rendre à la Mairie ou bien la contacter au 02.98.29.91.57.

## URBANISME

Demandeur	Nature des travaux	Adresse	Dépôt	Décision
Mr et Mme MALANDAIN Jérôme et Christelle	CONSTRUCTION MAISON	Rue de la Gare	11/08/2020	ACCORD

Les déclarations de travaux n'apparaissent pas dans *Les Nouvelles de Sibiril* mais sont consultables en mairie.

## ACCEUIL DE LOISIRS : EXPOSITION DES VISITES DE L'ETE



Pendant les grandes vacances, les enfants de l'accueil de loisirs de SIBIRIL ont visité quelques lieux de leur commune. C'était l'occasion pour eux de découvrir ou redécouvrir des acteurs locaux qui, à travers leurs métiers et leurs expériences ont partagés des moments simples pendant un été « pas comme les autres ». Les enfants ont réalisé des jolis résumés de leurs visites. Ils sont exposés aux fenêtres de la salle Atlantide.

L'ALSH accueille vos enfants :

Les mercredis après-midi de 7H30 à 18H30 pendant les périodes scolaires

Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30

Pour d'autres informations sur l'accueil de loisirs : Mail : [sibiril@epal.asso.fr](mailto:sibiril@epal.asso.fr) / Tel : 06.30.92.73.99

## La Parenthèse

La Parenthèse est un lieu de rencontre ouvert à tous (familles, parents, grands-parents, futurs parents...) et anonyme.

### OUVERT CE QUE LE LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT « LA PARENTHÈSE » ?

La Parenthèse est un lieu d'échange et de rencontre pour les familles, où un soutien à la parentalité est apporté anonymement par une équipe de professionnels.

Ce temps d'accueil gratuit est ouvert aux enfants de la naissance à 6 ans, accompagnés d'un parent restant présent. Il permet la rencontre, favorise les échanges entre le public et les professionnels au sein de locaux aménagés pour les enfants où plaisir, jeux et découvertes se conjuguent.

Les familles sont également les bienvenues pour se rencontrer et échanger dans un espace chaleureux et respectueux de l'histoire de chacun afin de partager leurs expériences respectives.

### LES PERMANENCES (HORS VACANCES SCOLAIRES)

- Mardi, de 9h30 à 12h durant les semaines paires à la Maison de Services Au Public, 29 rue des Carmes à Saint-Pol-de-Léon
- Vendredi, de 16h30 à 19h durant les semaines impaires à la Maison de Services Au Public et de Tourisme, 1 rue de Plouescat à Cléder

Le calendrier des permanences est disponible sur [www.hautleoncommunaute.bzh](http://www.hautleoncommunaute.bzh)

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'informations, d'accompagnements, d'échanges et de rencontres.  
C'est un service gratuit, proche de chez vous.

### VOUS ÊTES PARENT(S) OU ALLEZ LE DEVENIR. LE RELAIS VOUS...

- **Accompagne** dans les choix liés à l'arrivée de l'enfant,
- **Informe** des différents modes d'accueil du jeune enfant,
- **Orienté** pour la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le), d'une garde à domicile et dans les démarches pour un accueil en crèche, halte-garderie...,
- **Propose** les listes des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes d'enfants à domicile des communes de Haut-Léon Communauté,
- **Renseigne** dans les démarches administratives de parent employeur (contrat de travail, aides financières...),
- **Invite** à des rencontres, des échanges sur des thèmes liés à la parentalité, la famille...

### VOUS ÊTES PROFESSIONNEL(LE) DE LA PETITE ENFANCE (ASSISTANT(E) MATERNEL(LE), GARDE À DOMICILE...) OU SOUHAITEZ LE DEVENIR. LE RELAIS VOUS...

- **Renseigne** sur les métiers de la petite enfance, l'agrément d'assistant(e) maternel(le), la formation,
- **Informe** sur votre statut et vous oriente sur vos droits de salarié(e),
- **Propose** des temps d'animation, des ateliers avec les enfants, des sorties, des spectacles...,
- **Invite** à des rencontres, à des échanges sur des thèmes relatifs à la petite enfance,
- **Met à disposition** de la documentation.

## halte-garderie CRÈCHE Haut-Léon Communauté

Destinés à l'accueil d'enfants de 10 semaines à 4 ans, les crèches / halte-garderies proposent des places en crèche pour un accueil régulier, ou en halte-garderie pour un accueil occasionnel sur 3 sites :

- « Moutig » à Saint-Pol-de-Léon,
- « Ty Ar Vugale » à Cléder,
- « Aux Doudous Magiques » à Plounévez-Lochrist.

### comment y inscrire mon enfant ?

• En accueil régulier : la **pré-inscription** se fait auprès du **Relais Petite Enfance** (voir plaquette ci-jointe)

**L'inscription** est conditionnée par un avis favorable délivré par la Commission d'Attribution des Places

• En accueil occasionnel : lors d'un rendez-vous **avec la halte-garderie**

### POUR QUEL TARIF ?

Le tarif, établi à l'heure, est calculé en **fonction des ressources et du nombre d'enfant(s)** du foyer, couchés et repas compris.

**voire enfant est accueilli...**

- Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30,
- Par **une équipe pluridisciplinaire de professionnels** de la petite enfance en cohérence avec un **projet pédagogique** conforme au **projet éducatif du gestionnaire**,
- Au sein **d'espaces adaptés**,
- **Les enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques ou allergiques** peuvent être accueillis. Un protocole d'accueil individualisé est réalisé selon les besoins.

### LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES STRUCTURES

- **Moutig** : 48 enfants répartis en 4 groupes
- **Ty ar Vugale** : 24 enfants répartis en 2 groupes
- **Aux Doudous Magiques** : 18 enfants en groupe d'âges mélangés

### BON À SAVOIR...

Les repas sont **confectionnés par des cuisiniers** au sein de la crèche / halte-garderie. Ils proposent des repas adaptés comprenant au moins **30% de produits biologiques** ou locaux.

## centre de LOISIRS Haut-Léon Communauté

Le centre de loisirs est un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation pour les enfants durant leur temps de loisirs.

Haut-Léon Communauté compte 12 établissements sur son territoire, sous gestion associative, communale ou communautaire.

### l'accueil de mon enfant

Un centre de loisirs propose un accueil pour les enfants au sein d'espaces dédiés :

- à **l'Accueil de Loisirs** pour les 3 à 12 ans,
- ou en « **Espace jeunes** » pour les 9 à 17 ans.

### comment y inscrire mon enfant ?

L'inscription se fait **auprès de l'établissement** concerné, à la journée complète et/ou à la demi-journée.

### POUR QUEL TARIF ?

Le tarif est calculé en **fonction des ressources** du foyer et **du temps passé** au sein de la structure.

**voire enfant est accueilli...**

- À partir de 7h30 jusqu'à 18h30 ou 19h, selon le centre de loisirs,
- Par une équipe d'animateurs qui participe à la mise en place d'un **projet pédagogique**, en cohérence avec **le projet éducatif du gestionnaire**.

### Documents nécessaires à l'inscription :

- Numéro d'allocataire CAF ou MSA
- Carnet de santé de l'enfant
- Livret de famille
- Certificat médical
- Attestation responsabilité civile
- RIB